

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE MOUGINS

Monsieur le Maire

72 Chemin de l'horizon

06250 MOUGINS

Tél : 04 92 92 50 00

mail : marches@villedemougins.com

SIRET 21060085400017

Groupement de commandes : Non

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;

L'avis implique un marché public

Objet : **TRAVAUX DE REAMENAGEMENT ET D'EXTENSION DE LA COUR PRIMAIRE REBUFFEL - MOUGINS - LOT 03 : TERRASSEMENT COMPLEMENTAIRE - STRUCTURE - SOUTENEMENTS BA - ETANCHEITE**

Référence acheteur : T 26/14

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : 230, avenue Paul ROBERT

06250 MOUGINS

Durée : 8 mois.

Classification CPV :

Principale : 45112500 - Travaux de terrassement

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Critères : renvoi au R.C.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Oui

Rendez-vous pour les visites sur site obligatoires auprès de:

Monsieur Enisse BEN AMARA : 06.45.51.50.84

Madame Sylvie WOLLESSE : 06.15.77.59.18

Les demandes de rendez-vous pourront se faire par mail à l'adresse suivante :

[batiments@villedemougins.com](mailto:batiments@villedemougins.com)

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements d'ordre administratifs :

marches@villedemougins.com

Tél : 04 92 92 58 33

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Dépôt dématérialisé : Activé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Remise des offres : **03/06/26 à 12h00 au plus tard.**

Envoi à la publication le : 30/04/2026

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.